

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Artisans,

La transmission de nos entreprises artisanales revêt divers enjeux capitaux pour l'avenir. Un premier enjeu de croissance au sens d'accroître le nombre de transmissions dans notre région. C'est la garantie de favoriser l'investissement et le développement de nos capacités productives, de maintenir voire d'accroître le nombre d'emplois et de préserver des savoir-faire stratégiques.

La transmission d'entreprise, notamment dans un contexte de vieillissement de l'âge des dirigeants peut influencer positivement sur le renouvellement du capital productif. Dans le cycle de vie d'une petite entreprise, le dirigeant adopte souvent un comportement de prudence et de sécurité dans un souci de préserver l'indépendance de l'entreprise et sa visibilité sur un marché souvent local.

Aujourd'hui en Auvergne Rhône-Alpes, plus d'un tiers des dirigeants des entreprises artisanales sont âgés de 55 ans ou plus (ils étaient 20 % en 2000). Ce phénomène est donc de nature à affecter notre tissu économique et notamment son niveau de renouvellement. Toutefois, l'arrivée de sang neuf dans une entreprise redynamise son développement poussé par de l'investissement nouveau.

C'est ensuite un enjeu d'aménagement et d'équilibre entre les territoires. Les entreprises artisanales font l'animation et contribuent très largement à la vie de notre pays.

La proximité garde encore tout son sens dans nos différentes activités artisanales. Soutenir la transmission partout c'est donc éviter une fracture entre les territoires les plus attractifs et les territoires qui le sont moins.

Enfin, un enjeu culturel et sociétal, celui de la valorisation de l'esprit d'entreprendre mais aussi de l'audace du passage à l'acte, du changement de vie. La reprise d'entreprise, surtout d'une TPE, est accessible à nombre de nos concitoyens, de nos salariés ou de nos jeunes souvent formés dans nos entreprises artisanales. Actuellement dans notre région, les moins de 35 ans représentent 31 % des créateurs d'entreprise artisanale. Ces jeunes entrepreneurs constituent un formidable potentiel de repreneurs, porteurs d'innovation et de création d'emplois futurs.

Ces transmissions ou reprises sont d'autant plus réussies quand elles sont connues, anticipées et accompagnées. C'est donc tout naturellement que j'incite les futurs cédants et repreneurs à se rapprocher de nos équipes spécialisées au sein de notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Olivier TAVERNIER
Président de la CMA Haute-Savoie

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

STORIESSTORE 2024 - © photo : Shutterstock

**AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ,
RESTEZ CONCENTRÉ SUR VOTRE MÉTIER,
VOTRE CMA S'OCCUPE DU RESTE.**

**POUR ME SIMPLIFIER MA VIE
D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN,
JE PASSE AU PASS CMA LIBERTÉ !**

POUR 19.90 € HT/ MOIS :

- Des conseils et un appui en toute situation.
- Des formalités facilitées et sécurisées.
- Les formations dont vous avez vraiment besoin.
- Un interlocuteur unique dédié, qui vous connaît.

S'ABONNER, C'EST FACILE
SCANNEZ CE QR CODE



ou contactez nous : 04 72 43 43 69
abonnement@cma-auvergnerrhonealpes.fr